L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 72. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 25 DECEMBRE 1889. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : 72 rue de Chartres.

Docteur de Bonnet,
Propriétaire-Éditeur.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 25 DECEMBRE 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

Ou s'abonner aussi, à la semaine, avec les prix.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes d'autre et Locations, etc., qui se répètent un prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

Achetez vos bonbons et fruits glacés, crystallisés, à la Confiserie du Bijou. Voyez l'annonce.

NOËL!

Si loin qu'on puisse pénétrer dans le passé de l'humanité ; à quelque époque, sous quelque climat qu'elle ait vécu; dans quelque sphère qu'elle ait exercé son activité; quelque but qu'elle ait poursuivi, noble ou vil, matériel ou intellectuel—il n'y a jamais eu pour elle qu'un moyen de succès : courtiser la puissance, exploiter la faiblesse, s'accrocher à tout ce qui est grand, pour s'élever à son niveau ; mettre le pied sur tout ce qui est petit, pour s'en faire un piédestal ; employer la ruse, quand elle suffit ; la force, si elle est nécessaire ; faire, complaisamment, crédit à la richesse, et pressurer impitoyablement l'indigence ; courber l'échine devant la malhonnêteté parvenue et arrogante, et tourner le dos à la probité pauvre et modeste ; venger les affronts, châtier les offenses, flétrir le pardon, déshonorer la miséricorde. Il n'est pas jusqu'à la morale et à la philanthropie qui ne soient sources obligées, parfois, de tenir boutique et de vendre, à beaux deniers comptant, l'une, ses préceptes; l'autre, ses bonnes œuvres.

Il faut bien qu'il en soit ainsi; il faut bien que ce soit la seule route qui conduise à la réussite, puisque tous ceux qui peut-être en dévient ou prendre un chemin opposé, ont, infailliblement, abouti aux humiliations de la défaite, aux douleurs mortelles de la misère.

Il a, cependant, paru, un jour, dans le monde, pas être étrange, unique, qui ne ressemblait à aucun autre, qui était ou paraissait être plus faible, plus humble, plus pauvre que ses semblables. Il n'avait aucun prestige qui lui vînt de la naissance, de la richesse, de la position sociale ; aucune force résistante, aucun appui qu'il pût trouver en lui-même ou au dehors.

Il a eu l'inconcevable folie de prendre l'envers de toute morale plus encore de contrebrander que de convention ; le contre-pied de tout ce que l'on avait loué, vanté, de tout ce qui s'était accompli avant ce venue. Il s'est attaqué aux puissants, lui faible ; aux riches, lui pauvre ; aux influents, lui qui n'avait aucun soutien ; aux jouisseurs de son époque, lui qui ne connaissait que les privations ; aux heureux de ce monde, lui, malheureux entre tous. Il a renié toutes les idées reçues, combattu tous les préjugés, fait la guerre à tous les instincts triomphants de ses contemporains. Lisez le sermon sur la montagne, sermon qui résume toute sa doctrine morale. Il y bénitfie les pauvres, les petits, les affligés, les opprimés, les persécutés; il y condamne la grandeur, la richesse, l'oppression, la violence, l'orgueil. Tout ce qui était fort et honoré, est l'objet de ses anathèmes ; tout ce qui était faible, méprisé, honni, il le glorifie. C'est la négation la plus hardie de tous les principes, de toutes les institutions, de toutes les mœurs du passé ; c'est le renversement, de fond en comble, de l'ordre de choses existant, et le prédomination d'un régime intellectuel, moral, social, entièrement nouveau, entièrement opposé, et menaçant de s'élever sur les ruines de l'ancien. Celui qui prêchait de pareils maximes était, nécessairement, un être dangereux ; il devait se faire autant d'ennemis qu'il y avait de préjugés séculs, de traditions consacrées, de positions acquises, de prétentions établies, d'abus régnants, d'appétits repus.

Il n'y avait, pour lui, qu'un moyen, ce moyen de triompher—ce qui paraissait impossible—au moins de se maintenir contre les attaques, contre les vengeances dont il allait être l'objet : c'était de se faire un nombreux entourage, une véritable armée de tous ceux dont il se constituait le défenseur, l'apôtre; de les organiser pour la défensive, au besoin même, pour l'offensive ; c'était d'émouvoir les petits contre les grands, les pauvres contre les riches, les ignorants contre les savants, la plèbe contre les hautes classes, le nombre contre le privilège.

Si nous enfonçons des yeux le cortège du Christ, nous n'y apercevons qu'un ramassis d'hommes obscurs, de délaissés, de déshérités et un groupe composé de femmes, c'est-à-dire, de cette partie de l'humanité considérée, jusque-là, comme inférieure, comme bonne, tout au plus, à satisfaire les plaisirs, les caprices, les fantaisies de l'homme, qui s'intitulait pompeusement et se croyait sérieusement son seigneur et maître. Comme s'il prenait un malin plaisir à se faire lui-même les pieds et les mains, il adjoint, à toutes ces faiblesses, celle de l'enfance, qu'il appelle à lui et dont la présence seule suffirait à le frapper, lui et tout ce qui l'environne, d'une irrémédiable impuissance.

Que va-t-il faire de cette tourbe ? Maintenir-t-il de la discipline pour l'action et pour la résistance ? L'endiguera-t-il par la parole ? Le canalisera-t-il à l'aide de la force, de la richesse ? Tout au moins, tentera-t-il de le ressaver autour de lui, comme une phalange, imposante par son nombre, à l'opposition ?

Rien de pareil. Renoncer-le parler à cette multitude. A quoi qui est persécuté, opprimé, il enseigne la patience, la résignation ; à celui qui est outragé, il commande le pardon, le mécontentement ; à celui qui pleure, qui souffre, il promet quoi ? La bonheur sans un milieu problématique du ciel. Ulcéré à toutes qu'il suffit, qu'il trouve toute son satisfaction ; il est même étonnant que, de plaisir de cette foule, qu'il distribue, il ne se soit pas tout gardé, qu'il ne réserve, pour aider à la tentation, pour engager ses compagnons à la lutte.

Et ce qu'il recommande aux autres, il l'accomplit, à la lettre, par lui-même. Il est au monde le seul chef d'armée qui ait aussi complètement jeté l'uniforme du prétorien. Il ne laisse étonner, sans doute, aucune, aucun de défendre contre lui, sans employer ; condamner, sans prononcer de son tribunal ; poursuivre un criminel, sans essayer d'y échapper. Jusqu'aux milieu des tortures, il prie pour ses ennemis, et son dernier soupir est une bénédiction pour ses bourreaux.

Qu'attendre de cet étrange réformateur ? En cause n'était-elle pas perdue d'avance, et tout les gens sensés ne devaient-ils pas lui tourner le dos ?

Eh bien, ce qui semblait, de un petit, le comble de la prédiction, de la folie, était, en réalité, le comble de l'habileté, de la sagesse. Il a trouvé la force dans la faiblesse, la grandeur dans l'abaissement, la gloire dans l'humiliation, le triomphe dans la défaite, la vie dans la mort. Son échafaud est devenu un autel ; son instrument de supplice l'emblème de l'honneur. Jamais être, ayant passé sur cette terre, n'y a été l'objet de tant d'adorations. Pas une seule de ses prédictions qui ne se soit réalisée, de ses réformes qui ne se soit accomplie. Les affligés, les déshérités, les opprimés qui l'entouraient, ont été vengés, relevés, affranchis par lui. La femme, créature inférieure de par la naissance, il en a fait l'égale de l'homme, souvent son guide ; l'enfant, objet de tant de rigueurs, de tant de cruautés, il a concentré sur elle toutes les caresses, toutes les tendresses. Il a tellement relevé, fortifié, glorifié l'infortune, sous quelque forme, dans quelque situation de la vie qu'elle se manifeste, que le seul souvenir de son bienfaits le fait tressaillir de joie et de reconnaissance. L'anniversaire de son apparition parmi nous, est devenu la fête des petits, des faibles, des souffrants. Chaque fois que l'on prononce le nom du CHRIST, il s'élève, de toutes les mesures de la ville, de toutes les chaumières de la campagne, de toutes les écoles, de tous les hôpitaux, de tous les refuges de la vieillesse, de tous les asiles de l'enfance, de tous les cachots des condamnés, un concert de louanges, un hymne d'allégresse. C'est aujourd'hui le grand jour de réjouissance dans les temples, dans les familles, sur les places publiques, dans les orphelinats, dans les infirmeries, dans les prisons, sur la terre et dans le ciel, et le ciel et la terre, ont raison de célébrer la naissance du Christ. C'est le plus heureux événement dont ils aient été témoins ; c'est la révolution la plus bienfaisante, et, assurément, aussi, la seule irréprochable, la seule véritablement sainte, qui se soit accomplie dans le monde.

La Salsaparilla d'Ayer possède les merveilleux de purifier le sang et fortifier le système. Elle est indispensable aux malades.

Une goutte à temps.—La vérité de ce mot est démontrée par l'usage du *sirop Delabarre pour la dentition* qui a soustrait à la tombe des milliers d'enfants en dentition. Une goutte sur les gencives facilite le travail des dents, guérit les coliques *infantum* et les spasmes.

LOUISIANE,

Le *Super Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 21 décembre :

Durant une tournée faite, lundi dernier, sur le Tèche, nous avons été surpris de voir la roulaison achevée sur tant d'habitations. On travaillait vigoureusement sur les habitations Glenwood, au capt. Phon, et Lagenda, à M. L. S. Clarke, où l'on fait la distillation. On avait réussi à se débarrasser de tous les obstacles qu'offrent, généralement, les procédés nouveaux, quand on les met, pour la première fois, en usage, et tout marchait fort bien.

La nouvelle raffinerie de MM. Bourdier et Bellemain était arrêtée, probablement parce que l'on avait travaillé toutes les cannes de l'habitation, ainsi que celles des habitations des environs. L'an prochain, cette raffinerie sera plus à faire. Elle est située, à la fois, sur l'Atchafalaya et sur le chemin de fer Morgan.

La superbe habitation Calumet, à M. Daniel Thomson, marche encore à pleine vapeur, ce qui nous fait croire qu'elle a encore passablement à faire. On nous dit que le capitaine sonnière le procédé de diffusion comme supérieur à trois moulins travaillant de concert avec saturation, à l'eau froide, entre chaque des cylindres. Ce qui a surpris tout le monde, c'est qu'il a obtenu une meilleure extraction par la saturation à l'eau froide, que par la saturation à l'eau chaude.

Sur Shady Side, à MM. Pons et Barnett, les puissants moulins de l'établissement étaient encore en mouvement, ainsi que les "cutters" Mess, qui ont puissamment aidé à la roulaison, ainsi que la pulvérisateur, mais malgré leurs efforts incomparables, MM. Pons et Barnett veulent encore améliorer leur sucrerie. Leur évaporateur faisant fonctionner d'une façon irréprochable.

MM. Vigneria et Quillonet, sur Sorie, n'avaient pas terminé; on assurait encore le bruit des machines.

Il en est de même de Frances, à M. Louis Kramer.

Les raffineries Alice C., à M. Calder, et celle de Franklin, marchaient encore, mais on n'apercevait plus de cannes aux alentours.

A partir de là, toutes les sucreries, à l'exception de Des Lignes, avaient terminé, sur le Tèche. On sait que Des Lignes fait la diffusion, et avec grand succès.

Sur Bayou Salé, paroisse St-Marie, presque tout le monde avait terminé, la semaine dernière.

L'habitation Etiennin, à MM. Chaffe, avait, sur 1,052 tonnes de cannes, fait 167,000 livres de sucre à la tonne.

Sur South Bend, M. H. Mahon roulait encore et devait travailler jusqu'à Noël. Il fait granuler un sirop sur Ellerslie. Samedi dernier, il avait tiré, de 160 acres de cannes, 600,000 livres de sucre. On ne peut trop féliciter M. Mahon de ses résultats. Il y a douze ans, il était bien pauvre; il cultivait la canne à la part; il possède maintenant une belle propriété, l'ancienne habitation Thompson. Il arrivera à la fin de sa roulaison, sans devoir un sou.

Sur les trois habitations North Bend, Lone Magnolia et Midway, les deux dernières qu'avaient, par chemin de fer, leurs cannes à North Bend, M. I. M. Swenson a fini, le 12 courant, après avoir fait plus d'un million de livres de sucre. Nous croyons que ce chiffre n'est pas sans élevé. L'évaporateur Gennet y fait merveille.

Sur Home Place, M. J. D. Cagnon finira, cette semaine, avec 400,000 livres de sucre.

Tout est terminé sur Johnson, à M. H. K. Todd, et chez M. D. D. Berwick, mais nous n'avons pas les chiffres.

Hunter's Retreat, à M. John B. Minor, a fait, le 19 courant, avec 75,000 livres.

La propriété de M. A. D. Levy a fait 50 boucaults, et M. C. C. Willis, avec ses tonnaises, sur Tidal Wave, non loin du Golfe, a fait 700 boucaults de cannes, qu'il a expédiés en ville.

Sur le bayou Cypremort, la plus forte région sucrière de l'Etat, la plupart des planteurs ont terminé leurs travaux. Nous n'avons pas de détails ; seulement, le rendement a paru satisfaisant à presque tous les planteurs.

Chez M. M. Bigny, on a fait 250 boucaults ; autant chez M. E. C. Reverend. Chez M. Wm. Weeks, de Grand Côte, il y aura encore 100 acres de cannes et le rendement était bon.

A Avoyelles, sur la rivière Vermilion, M. A. L. Mouton, a merveilleusement amené les cannes de ses propriétés de la prairie. Dans la première des sucreries, on a fini, cette semaine. La moyenne du tonnage a été de 26 tonnes, à l'arpent. Elle est même arrivée, à certains endroits, à 30 tonnes. Quant à la moyenne du rendement en sucre, elle a été de 150 à 165 livres à la tonne de cannes. Le produit total de la raffinerie pour de 4,000,000 de livres, va complaisant les cannes nécessaires.

Nous recevons des renseignements sur les produits de la paroisse Ladoucette :

Le rendement, donnée en canne de la plantée, au-dessus de Thibodaux, et qui appartient à MM. E. R. White, Trenchard et Robichaux, Levert et Mercier, a quelque peu baissé les habitants de ces messieurs et pour d'autres propriétés des environs. On y a fait 5,500,000 livres de sucre.

La réunie de l'habitation Rosemin au juge White, a été de 1,000,000 de livres.

MM. Levert et Mercier ont fait 600,000 livres de sucre raffiné. M. E. G. Robichaux, sur son habitation Home Côtéau, a fait 40 boucaults.

Voici le produit des autres habitations situées au-dessus de Thibodaux, dans la même paroisse :

Miss L. Lassaigne, 130 boucaults ; M. John S. Early, sur French, environ 400 boucaults (on n'a pas encore terminé) ; sur Forest Grove, 120 ; sur Coulon, à MM. R. Forest et Cie, 600 boucaults ; sur Abbey et Highland, à MM. Whitehead et Kent, 500 boucaults ; sur Bienvi, à M. E. H. Allen, 800,000 livres ; sur Wavelcy, à M. J. S. Perkins, de 500,000 à 600,000 ; sur Leighton, au major C. Lagarde, 350 boucaults ; sur Ridge Field, à E. F. Nicholls, 400 boucaults ; sur Greenwood, à M. Ernest Roque, 400,000 livres ; chez Mme L. Tyler, 400,000 environ ; sur Dixie, à Mme Taylor Beattie, 275,000 livres ; sur Enterprise, à M. Geo. Dienne, 150,000 livres ; sur Tivoi, à M. Emile Mercier, 178,000 livres. Sur Acadia, propriété de l'hon. Andrew Price, M. Estes Thibodaux a fait plus d'un million de livres ; à peu près autant, sur Laurel Valley, à M. B. A. Wemald ; sur Chacbay, à M. T. Caillouet, environ 240 boucaults.

—Nous recevons, de Hanville, paroisse Avoyelles, la correspondance suivante sur la récolte de l'habitation Rowhotan, près d'Hale, paroisse Avoyelles :

"J'ai eu assez de peine à me renseigner sur le produit de cette habitation, les propriétaires d'étant montrés très réservés sur ce sujet. Voici, cependant, ce que je puis certifier : j'ignore combien on a fait d'arpents, mais on y a fait, 1,400,000 livres de premiers et seconds sucres. Il y a encore à extraire les troisièmes des mélasses. La moyenne de rendement des cannes, à l'acre, a été 37 tonnes 3/4. Le plus fort chargement qui ait été apporté à la sucrerie venait de chez M. Esthème Watson. Ce chargement était de 10,550 livres ; trois wagons et trois hommes, sans compter les charretiers, ont délivré à cette sucrerie 60 tonnes, en un seul jour.

"On n'a jamais fait un si fort travail dans l'Est. On est énergique et habile aux Avoyelles. Pour les habitants, il n'y a pas de petites choses. M. J. A. Lemaye, le directeur-général, et M. Alf L. Fusilier, l'économe, ont réussi au-delà de toute attente, en égard à la sécheresse contre laquelle ils ont eu lutter. Ces messieurs reviendront, cette année, travailler sur le Tèche. On sont deux planteurs entièrement habiles.

"La temps est toujours beau ; on n'a jamais vu pareille chose. Nous venons prêts de Boil, et nous avons une herbe fraîche, entièrement verte."

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 21 décembre :

Les récoltes sont faites, et le produit a plus ou moins satisfait les planteurs.

La sécheresse qui règne depuis plusieurs semaines, devient excessivement désastreuse et donne beaucoup de tracas aux humbles ménages, dont les citernes sont à découvert, et aux jardiniers, dont les champs altérés demandent, en vain, une pluie bienfaisante.

La pompe établie à Thibodaux, envoie, quotidiennement, dans les fossés de la ville, de l'eau que l'on recueille, nous ne savons pour quel usage ; mais qu'elle sert à quelque chose et que notre pompe a une utilité pratique : aider aux petits n'est-ce pas être agréable à Dieu, qui dit qu'une goutte d'eau donnée en son nom, sera comptée à celui qui vient entier aux cieux.

—Mariés, le mardi, 17 décembre, 1889, au Mahogany, paroisse Lafourche, M. Théophile Bergeron et Mlle Malvina Hautard. Les deux époux ont donné vant leur résidence à Thibodaux.

Le jeudi, 19 décembre, 1889, a eu lieu, en l'Eglise épiscopalienne, le mariage de M. L. C. Aubert et de Mlle Selina Dixon.

—L'installation de l'électricité comme producteur de la lumière et comme origin motour, compte de nombreux adhérents à Thibodaux.

Les notions requises sont, dit-on, à peu près convenues, et deviennent de plus en plus mûres. Le placement est si sûr et le résultat tellement certain, que chacun veut en avoir. Il n'y a qu'à se féliciter de cet esprit de progrès, d'intelligence et d'initiative de la part de nos capitalistes.

—Décédée, mercredi, 18 décembre 1889, Mme Will. T. Scely, née Hortense Adèle Coignet, âgée de 22 ans, 10 mois et 17 jours. Les funérailles ont eu lieu, le 19, à l'église St-Joseph, à Thibodaux.

Décédé, vendredi, 13 décembre 1889, à Thibodaux, Leo, M. Cyprien Adams, âgé de 54 ans, 9 jours, à l'âge de Montpellier, France. Le survivant regretté Cyprien Adams a été enterré à l'église St-Joseph, par une foule nombreuse, et nous pouvons dire par la majorité de notre population. M. Cyprien Adams, né en 1835, le 4 décembre, à Montpellier, vint à Thibodaux en 1854, et, depuis ce temps, tint un place marquée dans la population intelligente et progressive de cette ville. Il aida beaucoup, de sa poche et de son influence, tout ce qui pouvait bénéficier à la communauté. Il fut un des organisateurs de la Société de Bienfaisance de Lafourche, (T. M. B. A.) en 1859, il fut reçu membre de la loge, Thibodaux No 13. En 1862 il fut du nombre du conseil municipal et faisait partie du comité d'améliorations ; et il fut un des fondateurs de la compagnie de pompiers "Hook & Ladder." Chacun dit qu'on trouvait toujours en lui un bon citoyen, prenant à cœur les intérêts de son pays adoptif. Il s'allia à une excellente famille de Pandrcit, et laisse parmi nous une femme et des enfants qui le pleurent, des bons membres qui déplorent sa perte.

Tous les pharmaciens vendent le *Sirop Delabarre pour la dentition*, le grand remède français pour les enfants en dentition. Il arrête les douleurs, apaise l'inflammation des gencives et calme les souffrances des petits êtres. Il est absolument inoffensif et ne contient ni opium ni aucun narcotique.

—Une série grave d'accidents existe quand les rates manquent d'activité. Il est rapide de promptitude à les faire agir. Les Pilules de Holloway, le diabète, en quelque mal organique en résulte. Le "Rheumatic Stomach Bitters" est un diagnostique spécial pour que son effet atteint dans les organes. Jamais ne cesse d'irritation comme on enlevé les autres stimulants en fournit après les premiers bénéfices ignorés. Il est des "vulnéraires" qui excellent contre mauvais pour pour guérir les résultats vous. Le Dr Jayne's Expectorant, ne laisse aucun diaphorétique sur la poitrine, en répétant aussi pour la toux, la grippe, la constipation et les rhumatismes.

Cette affligeante maladie, les Hémorroïdes, est promptement soulagée et guérie par les Pilules d'Ayer.

ESPAGNE.—ADRESSE DU PARTI RÉPUBLICAIN FÉDÉRALISTE AU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DU BRÉSIL.—Le parti républicain fédéraliste, qui a tous, récemment, à Madrid, un manifeste sous le patronage de M. Pi y Margal, a envoyé au gouvernement provisoire du Brésil l'adresse de félicitations que voici :

"Nous avons reçu avec joie la grande nouvelle de votre révolution, et nous vous en félicitons.

"Vous avez détrôné, sans longs et coûteux efforts, le dernier roi de l'Amérique qui, pourtant, n'était pas un despote ; vous avez ainsi signifié que vous n'avez pas les armes que par mouvement de votre dignité et aversion de la monarchie. Vous avez donné une leçon à l'Europe qui maintient encore des institutions anachroniques.

"Nous vous félicitons non seulement d'avoir proclamé la République, mais d'avoir adopté le régime fédéral. Une nation n'est pas libre là où les municipalités et les provinces sont asservies. Une société ne jouissant pas de l'action des groupes qui la composent ne jouit pas de sa pleine vie. Par la fédération, vous parvenirez l'ordre, le progrès, le développement de toutes les sources de la richesse nationale."

L'adresse se termine ainsi :

"Nous comptons à fonder en Europe une République comme la vôtre. Ce jour-là, le 15mai faiblesse tout pour établir jusqu'à Brésil et l'Espagne des liens indissolubles d'amitié et de concorde.

"Encore, en attendant, un salut affectueux de ceux qui vous souhaitent la paix et le chaque pour achever l'œuvre que vous avez commencée sous de si bons auspices."

La protection du travail en France.

MM. Mackerez, Deville, Lisard et Dépagne (Pas-de-Calais) viennent de déposer sur le bureau de la Chambre, la proposition de loi suivante :

RAPPORT DES MOTIFS.

Messieurs,

Plusieurs projets de loi, concernant le séjour des étrangers en France, ont été déposés pendant la dernière législature, mais aucun n'a été discuté.

Il convient cependant de reconnaître que la plupart ne séjournent dans notre pays que pour y recueillir ce qu'ils ne peuvent obtenir dans le leur, et en échappant, en France, à l'application de la loi qui prend partie des taxes et impôts que nos propres nationaux sont dans l'obligation de supporter.

Au moyen d'une organisation spéciale, laissant la famille dans leur foyer, vivant par groupes nomades le plus souvent insaisissables pour l'application de certains impôts, ces étrangers se trouvent dans une situation avantageuse pour faire concurrence à nos ouvriers, à nos employés; et, lorsqu'ils ont obtenu tout le profit de cette situation, réalisé de sérieuses économies, atteint leur but, ils retournent dans leur pays, drainant ainsi notre or chez eux, sans avoir laissé la part des impôts que notre gouvernement était en droit d'attendre dans la proportion du gain acquis.

Nous ajouterons qu'indépendamment de cette perte pour le Trésor, de cette atteinte portée au travail national, l'étranger qui en profite ne satisfait pas au service militaire et obtient, là encore, un privilège qu'il est équitable de compenser par un impôt spécial.

Nous pensons que les étrangers doivent être classés en deux catégories.

La première comprendrait les étrangers qui ne séjourneraient en France que pour y vivre de leurs revenus. Dans ce cas, aucun impôt particulier ne peut leur être appliqué.

Dans la seconde catégorie figureraient les étrangers, employés et ouvriers, qui profitent des avantages du travail national et qui doivent satisfaire à toutes les charges incombant à nos nationaux.

Nous avons l'honneur, messieurs, de soumettre à votre délibération la proposition de loi suivante :

PROPOSITION DE LOI.

Article premier.—Tout étranger, admis ou non à domicile, qui exerce en France une industrie, une profession, est soumis aux impôts et contributions de diverses natures payés par les Français et à une taxe de séjour.

Art. 2.—La taxe de séjour est de 24 francs par an pour les étrangers travaillant au service d'une autre personne en qualité d'employé, d'ouvrier, de domestique,—et travaillant chez eux ou chez des particuliers, sans compagnons ni apprentis.

Elle est de 48 francs par an pour tous les autres étrangers exerçant un commerce, une industrie, une profession.

Art. 3.—La taxe de séjour est payable par douzièmes au percepteur des contributions directes.

Elle est dû dès le premier du mois, quelle que soit la durée du séjour de l'étranger.

Art. 4.—En outre des obligations imposées par les décrets et règlements de police, tout étranger travaillant pour son propre compte doit faire, dans la huitaine de son arrivée dans une commune, une déclaration au maire relative à la profession qu'il exerce en compte exercer. Le maire avise le percepteur des cinq jours. A Paris, les déclarations seront faites au préfet de police ; à Lyon au préfet du Rhône.

Art. 7.—Toute personne qui prend des étrangers à son service, à titre temporaire ou permanent est tenue de faire la déclaration prévue par l'article précédent et d'acquitter la taxe de séjour des étrangers qu'elle emploie.

Art. 6.—Toute contravention aux dispositions de la présente loi sera punie d'une amende de cinquante à trois cents francs.

En cas de récidive, l'amende sera de 200 à 500 francs.

Art. 7.—Il est prélevé, sur le montant de la taxe de séjour des étrangers, huit centimes par franc dont le produit est versé dans la caisse municipale.

TO-KALON
CAVE CALIFORNIENNE.
Vins rouges, Sauternes et Bleuthing, Vins blancs.
Tokay, Angelica, Muscatel, Black Berry Brandy, Port, Sherry, Claret et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par conséquent non brûlant, car votre Vigneur des Cheveux en a amené une nouvelle pousse. Je pouvais à peine en croire mes yeux quand je vis d'abord mes cheveux pousser; mais ils y sont, et j'en suis enchantée. *Je paraît dix ans plus jeune.*

Un pareil résultat a eu lieu, en faisant usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour Mme. C. O. Fremont, de Charlestown, Mass., Mlle. Bessie H. Bellos, de Burlington, Vt., Mme. J. J. Barton, de Bangor, Me., et d'autres personnes en grand nombre.

La perte des cheveux, peut-être, est due à l'impureté du sang ou aux désordres de l'estomac et du foie, et dans ce cas, un traitement par la Salsaparille d'Ayer ou bien par les Pilules d'Ayer jointe à la Vigueur, peuvent être nécessaires pour donner la santé et le ton à toutes les fonctions des organes du corps. En même temps, on ne saurait trop dire que nul de ces remèdes ne peut faire beaucoup de bien sans un essai persévérant et une stricte attention à la propreté et à la salubrité.

Ayer's Hair Vigor,
Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL—1889.

Monsieur les Sociétaires :

Le Conseil d'Administration à qui vous avez confié la gestion de vos affaires pendant l'année 1888-89, termine en réalité, aujourd'hui 24 novembre, et vous soumet le résumé de ses travaux.

Rapport du Comité de Bienfaisance.

Au 25 novembre 1888, le bilanse	
Dans le compte de caisse	$ 2,845 21
Reçu depuis pour cotisation	14,[illegible]
Reçu depuis pour domiciliaires	[illegible]
Reçu depuis pour souscriptions	1,[illegible]
Reçu depuis pour loyers	[illegible]
Reçu depuis pour le bal	1[illegible]
Total général des recettes	$20,070 43
Par bénéfice nous avons payé	
473 bons de secours	$ 2,470 00
Au gardien	[illegible]
Au médecin	[illegible]
Au pharmacien	[illegible]
Au chirurgien	[illegible]
Aux docteurs	[illegible]
Gaz, charbon	[illegible]
Impressions, fournitures de bureau	[illegible]
Téléphone	[illegible]
Water Works, Assurances et Taxes	[illegible]
Dépenses à l'Asile	[illegible]
Réparations	[illegible]
Bénéficiaires des pompes funèbres	[illegible]
Total général des dépenses	$16,782 26
Laissant une balance en caisse de	[illegible]

Comme de Bienfaisance :

Au 25 novembre 1888, la balance en	
Dans le [illegible]	$816 00
A déjà reçu en souscriptions et [illegible]	
Par visiteurs de la commission de Johnston, Pax	100 00
Balance en caisse	$916 00

Rapport du Comité d'Admission :

Le Bureau, au 25 novembre 1889, se compose de 1,151 membres.

Nombre [illegible]	1[illegible]—1772
Sur lesquels il faut déduire :	
Démissionnaires	15
Radiés à l'Ab.	2
Radiés à domicile	[illegible]
Décédés	[illegible]
Exclus	7— 140
Bénéfice net	[illegible]

Chiffres cités qu'il suit :

Propositions reçues à l'Asile	2
Propositions de quotidien	23
Propositions de domicile	11
Approuvés du quotidien	14
Fils de sociétaires	191
Membres actifs	[illegible]
Total égal	[illegible]
Plus : 3 orphelins.	

Rapport du Comité de Secours :

Nous avons distribué à tête de bienfaisance, 473 bons de secours, en numéraux montant à la somme de $2,470 00.

Nous avons enregistré 78 décès, dont répartis :

Sociétaires	[illegible]
Femmes de sociétaires	[illegible]
Enfants de sociétaires	[illegible]
Total	78

SERVICE MÉDICAL :

A l'Asile, sous surveillance du Docteur E. Layton, pendant le mois de novembre, [illegible] malades, qui ont fait 1771 jours de traitement. 5 sont sortis guéris, 1 est mort. Il a donné 340 consultations. Après lui, le Docteur Fleurigeon a soigné 50 malades qui ont nécessité 1[illegible] jours de soins. Il a fait aussi, parmi 2 malades. Il a constaté 10 naissances [illegible] qui, pour sa part, n'ont laissé au chiffre de 1[illegible] jours de traitement. Le Docteur A. Rocquet a été appelé à le remplacer momentanément. Depuis qu'il remplit cette fonction, il a donné 1[illegible] consultations. Le Docteur Fleurigeon a été appelé à l'Asile cet de 120, lorsque son médecin [illegible] journées de soins.

A l'Asile, il a plus [illegible] 1884 prescriptions de son [illegible].

A domicile.—Le Docteur A. G. Morin qui [illegible] le 16 janvier, a [illegible] de la ville, a donné 208 soins [illegible] 1[illegible] malades. Le Docteur Fleurigeon a [illegible] 20 malades [illegible] domicile.

Le Docteur Fleurigeon a qui était confié la partie inférieure de la ville jusqu'au 8 mai, a soigné 1[illegible] malades. Le docteur Ferrier depuis cette époque, jusqu'à la fin de septembre, a donné son [illegible] à 179 malades et le Dr A. Rocquet qui depuis, a chargé de ce service, a soigné 182 malades.

A domicile : 360 malades ont reçu les soins du Dr. R. G. Ramsay ; les malades à la [illegible] malades qui ont reçu les soins de la Sœurs de la Charité, soit à l'Asile, soit à domicile, nous [illegible] le tableau de Sœurs.

Bienfaiteurs 1889-90.

Président J. Boyle.
Vice-Président, J. L. Revel, rue Charles et Orgel.
Trésorier, F. Lachaux, 124 rue Royal Bienfaiteurs.

Comité de Bienfaisance :

J. Boyle, rue Royale et St. Pierre.
J. L. Revel, coin St-Louis et Royale.

Comité d'Admission :

J. B. Rous, 204 rue St-Philippe.
J. B. Aimée, 202 rue Bourbon.

Comité de Secours :

H. Mayle, président, coin Dryades et Poydras.
[illegible], 27, rue Dauphine.
[illegible], 10, rue Bienville.
[illegible], coin Bourbon et Madison.
[illegible] Hospitaliers de Paris.

Le Conseil informe Monsieur les Sociétaires qu'il fait les nominations suivantes :

Président, H. Mayle, coin Dryades et Poydras.
Vice-Président, H. Fabrie, 32 rue Bienville.
Trésorier, J. Aimée, 202 rue Bourbon.
Secrétaire de la partie inférieure de la ville, [illegible] rue Royale, 202 rue du Canal ; 1[illegible] 1[illegible] 141, coin Canal et Bourbon.
Médecin de la partie inférieure de la ville, Dr. Albert Ferrier, 1[illegible] rue Kerlérec ; Office 3 à 4, coin Royal et Kerlérec.
Aumônier, Dr G. B. Rambaut, coin Levée et Hanson.
Gardien, de l'Asile, J. F. Jacob.
Pharmacien-Président, J. BAYLE.
Membres honoraires.

Secrétaire, E. SIMON.
22 déc.—4t

CHARBON DEMI-CANNEL DE LA VIRGINIE,
45 CTS LE BARIL.
W. G. COYLE & CO.,
47 rue Carondelet.
22 déc.—1 mois.

E. GARDIN, PRÉSIT. W. W. GRAUPE, CAISSIER.
AMERICAN NATIONAL BANK
47 RUE DU CANAL.
Prêt les affaires de banque en général et vend des traites [illegible]

Une Chevelure

Abondante ne peut être conservée qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le corps dans une bonne condition de santé. La grande popularité de la Vigueur des Cheveux d'Ayer est due à ce qu'elle [illegible] le cuir chevelu, favorise la pousse des cheveux, empêche leur chute, et leur donne ce doux et soyeux lustre si essentiels dans la beauté parfaite.

Frederick Hardy, de Roxbury, Mass., un monsieur âgé de cinquante ans, perdait ses cheveux rapidement et ce qui restait, tournait au gris. Après avoir fait l'essai de différentes préparations, sans aucun bénéfice, il commença à se servir de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. "Elle arrêta la chute," écrit-il; "et, à ma grande surprise, si que mes cheveux blancs (sans teindre le cuir chevelu) devinrent de la même nuance brune qu'ils avaient quand j'étais dans ma vingt-cinquième année."

Dix Ans Plus Jeune.

Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit: "Pendant des années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une place chauve sur le sommet de ma tête; mais maintenant, j'ai secré joyeusement mon bonnet, car votre Vigueur des Cheveux en a amené une nouvelle pousse. Je pouvais à peine en croire mes yeux quand je vis d'abord mes cheveux pousser; mais ils y sont, et j'en suis enchantée. *Je paraît dix ans plus jeune.*"

Ayer's Hair Vigor,
Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

D. MERCIER'S SONS,
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Draperies et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lots de la rue du Canal. Rue étroite.
Lundi 23—1 an—sam, jeu, dim

METROPOLITAN BANK, DEPARTEMENT DES ÉPARGNES
80.....RUE DU CAMP.....80
Capital.....$500,000 | Profits non divisés.....$40,000
PERS. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice-Président. ED. CLAUSSEN, Caissier
Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur